

Evaluation environnementale du programme d'actions national relatif a l'application de la Directive 91/676 CEE dite Directive « Nitrates »



La directive n°91/676/CEE du 12 décembre 1991, dite directive « nitrates », vise la réduction et la prévention de la pollution des eaux provoquée ou induite par les nitrates d'origine agricole. Elle concerne l'azote de toutes natures (engrais chimiques, effluents d'élevage, effluents agro-alimentaires, boues, etc.) et toutes les eaux quel que soit leur usage (eaux douces superficielles, eaux souterraines, estuariennes et marines). L'application de la directive nitrates a conduit à classer, depuis 1994, certaines zones françaises dont la qualité de l'eau était dégradée vis-à-vis du paramètre « nitrates » en zone vulnérable (ZV).

Auteurs du document : Magnier J. (OIEau), Pouvreau E. (OIEau)

Obtenir le document : Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : AGRICULTURE, DIRECTIVE NITRATE, EAU DE SURFACE, EAU SOUTERRAINE, POLLUTION AGRICOLE, EVALUATION ENVIRONNEMENTALE, EFFLUENT D'ELEVAGE, ENGRAIS CHIMIQUE

Thème (issu du Text Mining) : AGRICULTURE, MILIEU NATUREL, MOT OUTIL

Date : 2013-03-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/33544

Source : Page 289 p.

Langue : Français

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Evaluation-environnementale-du-programme-dactions-national-relatif-%C3%A0-lapplication-de-la>

Télécharger les documents :

http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ees2013_pan_oieau.pdf

<https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/33544.pdf>

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/evaluation-environnementale-du-programme-d-actions-national-relatif-a-l-application-de-la-directive-0>

Evaluer cette notice: